



rupture d'un contrat d'apprentissage

Par **lewandowski**, le **09/03/2012** à **20:11**

je suis actuellement en contrat d'apprentissage mécanicien, et ce depuis 5 mois, je travaille à euro master je me suis trompé d'établissement faisant très peu de mécanique mais principalement du pneu. J'ai trouvé un autre garage qui ne fait que de la mécanique auto et qui serait susceptible de me prendre en apprentissage. Que me conseillez vous pour arreter mon premier contrat? et en recommencer un autre. Dois je faire une rupture de contrat ou autre?

Par **P.M.**, le **09/03/2012** à **20:43**

Bonjour,
Il faudrait déjà voir avec votre CFA, le mieux serait de rechercher un accord amiable de rupture avec l'employeur actuel...